

COLONNE DE L'ENTREPRENEUR

Permis de construction enregistrés à l'Hôtel-de-Ville :

7 mai.—A. Cummings, entrepreneur, réparations \$200 rue Fabrique.

Jos. Auchair prop., entrep.,quet, lambrissage brique et tôle, 13 rue Chénier, \$150, temps : 3 mois.

9 mai.—Emile Côté entrep., réparations pour M. Chapleau, coin Christie et Couillard, \$200, temps : 1 mois.

10 mai.—E. Paquet entrep., pour E. Bernier, pignon bois et tôle, 165 rue du Pont, \$600, temps : 3 mois.

11 mai.—J. J. Barbeau fils entrep., réparations pour M. Dugal, rue Ste-Hélène, \$100, temps : 1 mois.

J. Barbeau senior, réparations pour M. Normandin, rue des Commissaires, \$80, temps : 1 mois.

15 mai.—J. B. Jinchereau entrep., réparations pour Dr Art. Potvin, Cul-de-Sac, \$100, délai : 1er juillet.

—Les autorités devraient bien faire démolir immédiatement les échafaudages de la porte St-Jean, qui nuisent à la circulation et offrent un coup d'œil disgracieux.

—Les travaux du nouvel Hôtel de Ville progressent à vue d'œil. Les murs sont déjà à 15 pieds au-dessus de terre du côté de la rue de la Fabrique, les cintres des

poste de police et de pompiers commencent à se détacher, et la façade de ce côté promet déjà d'avoir un aspect monumental. Avant longtemps on pourra encore mieux juger de la beauté de la composition des architectes Tanguay & Vallée, car les entrepreneurs poussent rondement leurs ouvrages respectifs.

—Le conseil de ville de Lévis a adjugé à M. Charles Samson, entrepreneur, le contrat de la restauration du mur de soutènement de la côte Davidson, à \$4 la verge. L'ouvrage se fera en pierre de St-David de l'Auberivière. M. E. Talbot, architecte, est chargé de la surveillance des travaux.

—M. X. Beaulieu a acheté une propriété au pied de l'escalier de la rue Commerciale à Lévis et y fait construire une jolie maison. M. Charles Samson a le contrat de la maçonnerie et du crépi, et M. Paradis la fourniture et l'ouvrage en bois.

—o o o—

INFORMATION POUR LES INVENTEURS.

Voici un tableau indiquant les taxes à payer pour l'obtention d'un brevet d'invention les taxes à payer ultérieurement, et, enfin, la durée du brevet dans un certain nombre d'États :

ALLEMAGNE.—Taxe de dépôt, 20 marcs; 1ère annuité, à payer dans les deux mois qui suivent la publication de l'invention, 30 marcs; 2e annuité, 50 marcs; 3e annuité, 100 marcs, et ainsi de suite, avec augmentation annuelle de 50 marcs.—Durée 15 ans.

AUTRICHE.—1re annuité, 21 florins; 2e à 5e annuité, 21 florins chacune, 6e annuité, 31 fl. 50; 7e annuité, 36 fl. 73; 8e annuité, 42 florins; 9e annuité, 47 fl. 25; 10e annuité, 52 fl. 50; 11e annuité, 63 florins; 12e annuité, 72 fl. 50; 13e annuité, 84 florins; 14e annuité, 94 fl. 50; 15e annuité, 105 florins.—Durée 15 ans.

BELOQUE.—1re annuité, 10 francs; 2e annuité, 20 francs; 3e annuité, 30 francs, et ainsi de suite, avec augmentation annuelle de 10 francs.—Durée 20 ans.

ESPAGNE.—1re annuité, 10 piécettes. Annuité suivantes, même progression qu'en Belgique.—Durée 20 ans.

ÉTATS-UNIS-D'AMÉRIQUE.—Lors du dépôt de la demande, 15 dollars, lors de la délivrance du brevet, 20 dollars.—Durée 17 ans.

FRANCE.—Pour l'obtention 100 francs. Ensuite 200 francs par an.—Durée 15 a.

GRANDE-BRETAGNE.—Lors du dépôt de la spécification provisoire, 1 liv. st., avec la spécification complète, 3 liv. st. (pour les quatre premières années.) Avant l'expiration de la 4e année, 5 liv. st.; avant l'expiration de la 5e année, 6 liv. st.; et ainsi de suite, avec augmentation annuelle de 1 liv. st.—Durée 14 ans.

HONGRIE.—Même législation que l'Autriche.

ITALIE.—40 liras pour les trois premières années, plus 10 liras par année indiquée dans la demande de brevet. 65 liras pour chacune des années 4 à 6; 90 liras pour chacune des années 7 à 9; 115 liras pour chacune des années 10 à 12; 140 liras pour chacune des trois dernières années.—Durée 15 ans.

NORVÈGE.—1re annuité, 30 couronnes; 2e annuité, 19 couronnes; 3e annuité, 15 couronnes, et ainsi de suite, avec augmentation annuelle de 5 couronnes.—Durée 15 ans.

PORTUGAL.—Taxe de dépôt, 21.2 milreis; timbre, 10 milreis, plus 5 milreis par année indiquée dans la demande du brevet.—Durée 15 ans.

RUSSIE.—90 roubles argent pour 3 ans; 150 roubles argent pour 5 ans; 450 roubles argent pour 10 ans.—Durée 16 ans.

SUÈDE.—1re annuité, 20 couronnes; 25 couronnes pour chacune des années 2 à 5; 50 couronnes pour chacune des années 11 à 15.—Durée 15 ans.

SUISSE.—Taxe de dépôt, 26 francs; constatation de l'existence du modèle, 10 francs; 1re annuité, 20 francs; 2e annuité, 30 francs; 4e annuité, 40 francs, et ainsi de suite, avec augmentation annuelle de 10 francs.—Durée 15 ans.

Pour l'intelligence de ce qui précède, une comparaison des monnaies est nécessaire. La voici :

Le marc allemand vaut	\$0.23.8
Le florin austro-hongrois..	0.40.52
Le franc français, belge et suisse, la peseta espagnole, la lire italienne, valent...	0.19.3
Le louis sterling vaut.....	4.86}
La couronne norvégienne et suédoise vaut.....	0.26.8c.
Le milreis portugais.....	0.51.8c.
Le rouble-russe.....	0.77.2c.

D. ARCAND

COURTIER, COMPTABLE ET LIQUIDATEUR

S'occupe spécialement de règlements d'affaires de faillite.

Possède la plus grande expérience et les meilleures relations pour agir comme intermédiaire entre débiteurs et créanciers pour effectuer des compromis.

S'occupe aussi d'administration et de règlement de successions et de placements d'argent. Pourrait aux achats et ventes d'actions de banques et de valeurs de toutes sortes.

BUREAU : 74 RUE ST-PIERRE
QUEBEC

Téléphone 420 113 Rue Dalhousie

BEATTIE & ELLIOTT

NÉCOCIANTS COMMISSIONNAIRES

DENRÉES ALIMENTAIRES

AGENCES.

Cie Johnston's Fluid Beef
Conserves de Viandes W. Clark
Fromage Impérial McLaren
St. Lawrence Starch Co
Gelées et Marmelades Batgers
Phosphates au Citron.
ETC., ETC.

AVIS

Madame Peters désire informer le public en général qu'elle continuera sous le même nom et titre de "Simon Peters" les affaires de feu Simon Peters, et a nommé son fils Albert H. Peters gérant général.

Mme. E. J. PETERS.

TRAVERSE DE QUEBEC ET LEVIS

DEPARTS

DES BATEAUX PASSEURS (le dimanche excepté) le temps et la gage le permettant :

De Québec.	De Lévis.
Pour le GRAND-TRONC	
A.M. 9.00 Mixte pour Rich- mond.	A.M. 7.00 Malles de l'ouest
11.20 Eclair Express pour l'ouest.	P.M. 2.30 Eclair Express de l'ouest.
P.M. 7.30 Malles pour l'ouest	
Pour L'INTERCOLONIAL.	
A.M. 7.30 Accom. via Chau- dière et R. du L.	A.M. 7.00 Mixte de Riv. du- Loup.
7.30 Malles pour Camp- bellton	12.00 Malles de Halifax
P.M. 2.00 Malle pour Halif.	P.M.
4.30 Accommodation pour R. du Loup.	1.30 Malles de Camp- bellton.
Pour le QUEBEC CENTRAL.	
P.M. 12.30 Mixte pour St-Jo- seph.	A.M. 10.30 Mixte de St-Jo- seph.
1.20 Express pour Sherbrooke.	P.M. 2.30 Ex. de Sherbrooke

GEORGE VAN FELSON

LOUIS BRUNEAU

The V. & B.
SPORTING GOODS Co., Québec

BICYCLES

Accessoires et Sports variés

SEULS AGENTS, pour Québec et le

Warwick Cycle Co.—Cycles Perfection Warwick
Pope Man'g Co.—Cycles Columbia et Hartford
Gendron Man'g Co.—Cycles Gendron et pour

enfants
Hyslop Son & McBurney—Cycles Crescent
Whitworth, Hyslop
Wanderer Cycle Co.—Cycles Wanderer et sans
chaînes

Comet Cycle Co.—Cycles Comet.
Dunlop Tire Co.—Bandages et jantes de bicyclette.

Bicycles pour hommes, femmes et enfants
de \$10 à \$125

VENDUS COMPTANT OU A TERMES

—Catalogue sur demande—

RÉPARATION DE BICYCLES

LOUAGE DE BICYCLES

N.B.—Nos conseils et notre expérience pour rien.